

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALLIANZ SECTEUR EURO IMMOBILIER Part C et/ou D (EUR)

FCP dont la Société de gestion est Allianz Global Investors GmbH, société du groupe Allianz Global Investors

CODE ISIN:
FR0000449340



Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est un FCP, relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, de classification AMF « actions de pays de la zone euro », ayant pour objectif de permettre la dynamisation des investissements, effectués sur le marché des actions européennes, orientés principalement vers les sociétés foncières et immobilières, afin de rechercher une valorisation du capital à long terme.

Nous investissons principalement sur le marché des actions liées à l'immobilier européen. L'actif est composé en permanence à hauteur de 90% minimum d'actions dont 70% minimum de l'actif net en actions européennes. Nous pouvons être exposés aux actions émergentes dans une limite de 10%. Nous pouvons être exposés aux actions émergentes dans une limite de 10%. Nous pourrions détenir des parts ou actions d'OPC monétaires ou obligataires à hauteur de 10% de l'actif. Nous pourrions également investir en titres de créances et instruments du marché monétaire dont la notation minimum est BBB (notation standard & Poor's ou équivalent).

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

L'indicateur de référence de l'OPCVM est: FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Capped Net Return Index EUR. Nous suivons une approche de gestion active, ainsi la composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour avant 11h00, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La part C et/ou D, destinée à tous souscripteurs, capitalise et/ou distribue les revenus chaque année.

Recommandation: Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible, A risque plus élevé, →
← rendement potentiellement plus faible, rendement potentiellement plus élevé →



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Compte tenu de la stratégie mise en place, des actifs utilisés listés ci-dessus (principalement des actions liées à l'immobilier européen) et de la volatilité constatée dans le passé, cet OPCVM appartient à la catégorie 5. Les OPCVM de catégorie 5 sont historiquement moyennement à très volatils. La volatilité indiquée

dans quelle mesure la valeur de l'OPCVM a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts ou actions d'un OPCVM de catégorie 5 peut moyennement à fortement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur:

- Risque de liquidité: Le fonds comporte une part significative d'actifs peu liquides ou qui peuvent, dans certains cas, le devenir. Par conséquent, il est possible que ces actifs ne puissent pas être vendus ou alors seulement être vendus à une valeur nettement inférieure à leurs prix d'achat. Ainsi, des demandes de rachat massives peuvent entraîner un risque accru de suspension des rachats. C'est pourquoi nous sommes susceptibles de ne pas pouvoir vous rembourser votre capital, ou pas dans l'immédiat, et/ou la valeur du fonds peut baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	1,19 %
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

Le pourcentage des frais courants communiqué ici est une estimation.

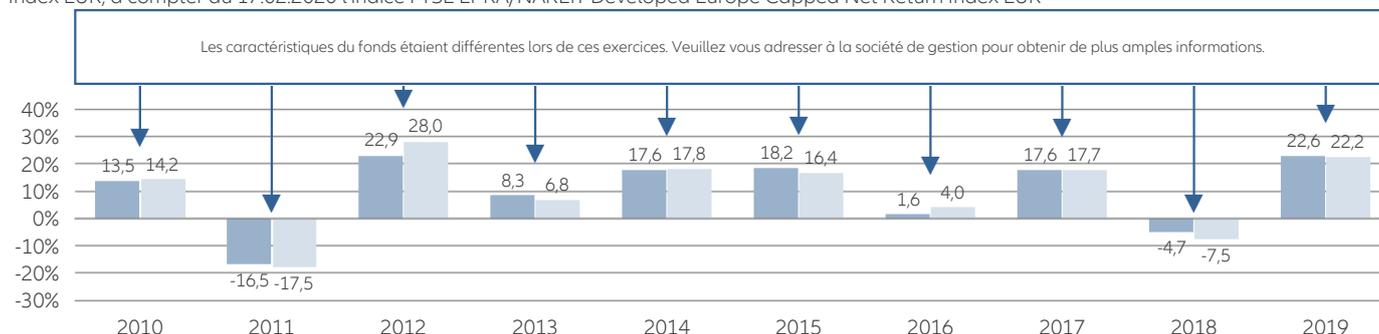
Les frais courants ne comprennent pas: les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

Performances passées

■ Performance de l'OPCVM en %

■ Indicateur de référence: jusqu'au 31.07.2016 l'indice IEIF Eurozone, jusqu'au 16.02.2020 l'indice FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return Index EUR, à compter du 17.02.2020 l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Capped Net Return Index EUR



Les performances passées affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le fonds a été lancé en 2000. Cette catégorie d'actions a été

lancée le 04.10.2000.

Les performances de l'OPCVM ont été calculées en EUR.

Le 17.02.2020, les objectifs et la politique d'investissement de l'OPCVM ont évolué. Les précédentes performances ont été atteintes dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – Paris Branch

Vous pouvez obtenir gratuitement copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

La valeur liquidative ainsi que d'autres informations relatives à l'OPCVM sont disponibles auprès: d'Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou auprès: d'Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de

salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

L'OPCVM est soumis à la législation fiscale française. Cela peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus d'informations, merci de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 17.02.2020.